RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DES VOSGES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

CIRCONSCRIPTION D'EPINAL

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Je n'ai jamais adhéré à un parti politique. Si je suis élu, je voterai au Parlement en toute indépendance, n'ayant de comptes à rendre qu'à ma conscience et à ceux qui m'auront donné mission de les représenter.

— — —

Au cours de l'Allocution qu'il a prononcée à la Radio-Télévision Française le 24 Octobre 1962, M. le Premier Ministre a déclaré :

« Le Peuple choisira celui qu'il connait et pour les mérites qu'il lui reconnait ».

Lors de la proclamation des résultats des prochaines élections, je saurai si j'ai eu tort ou raison de solliciter vos suffrages.

Je suis l'un des vôtres et vous êtes nombreux à me connaitre, puisque depuis plus de 20 ans, j'exerce à EPINAL, ma profession d'Avocat.

En contact direct avec vous, je sais quels sont les besoins des humbles, des vieillards, des pensionnés et retraités. Je comprends parfaitement le légitime désir de la classe laborieuse, à l'usine, aux champs, ou à la ville, de travailler honnêtement dans un climat de paix sociale, moyennant une juste rémunération de ses efforts ; je connais aussi les difficultés que rencontrent les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, pour faire face à toutes les obligations qui leur incombent.

Père de famille nombreuse, je n'ignore pas les graves problèmes que posent en permanence, le logement, l'entretien, l'instruction, l'éducation et l'avenir des enfants.

A mon avis, ce sont toutes ces préoccupations qui doivent être présentes à l'esprit du Parlementaire actuel.

Les élus du Peuple ont maintenant l'obligation de considérer que le mandat dont ils sont investis, a pour objet non pas de leur permettre de se livrer à de stériles et néfastes discussions suscitées par le parti politique auquel ils appartiennent, mais de rechercher et d'étudier en commun, **les solutions les meilleures à apporter à la satisfaction des intérêts économiques et sociaux du Pays tout entier.**

Seule, une majorité composée d'hommes soucieux d'agir dans l'intérêt de la Nation et non au profit de tel ou tel parti politique, est capable d'apporter une aide efficace à un Gouvernement stable.

Mais avant tout, le principe de la Séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, doit être scrupuleusement observé ; ce n'est qu'à cette condition que la forme républicaine du Gouvernement sera maintenue et nos libertés sauvegardées.

Certes, la stabilité gouvernementale est des plus souhaitables, mais elle n'exclut nullement un contrôle parlementaire efficace, exercé par une Assemblée **dont les membres échappent aux exigences et aux intrigues des partis politiques.**

A ces conditions, le Gouvernement, soutenu sans réserve par le peuple et ses représentants, pourra, sous l'impulsion déterminante d'une Autorité Suprême incontestée, poursuivre le redressement économique et financier de la France, entrepris avec succès depuis 1959.

— —

Sur le plan international. — Il est certes inutile d'alarmer l'opinion, mais il faut bien reconnaître que depuis la victoire de 1945, le communisme international s'est infiltré dans le Monde entier ; la pénétration de l'influence soviétique est de moins en moins voilée en Afrique et en Amérique centrale.

La grave tension qui, à CUBA, oppose actuellement les Etats-Unis à l'U. R. S. S. n'en est-elle pas une démonstration qui crève les yeux ?

Sous quelle forme s'exercera demain, en Algérie, l'influence soviétique face à notre côte méditerranéenne ?

Seul, le respect de nos obligations vis-à-vis de l'O. T. A. N. et de nos alliés peut éviter le pire ; encore faut-il que le Parlement compte une majorité de Français décidés à soutenir le Gouvernement dont la politique doit consister, en présence de l'expansion communiste, à construire un monde où les peuples puissent vivre et travailler ensemble **en paix et en liberté, sous la garde d'une Armée moderne, forte, disciplinée et respectée de tous.**

Au point de vue économique. — Grâce à la stabilité financière heureusement instaurée depuis fin 1960, le Franc est devenu l'une des monnaies les plus sûres. Cette stabilité devra être maintenue sans que pour autant, soit freinée l'expansion économique et sociale.

Notre région est particulièrement intéressée à la réalisation de l'axe Mer du Nord-Méditerranée dont mon ami M. MONDON Député-Maire de Metz a fait adopter le principe à l'Assemblée Nationale en Juillet dernier.

Dans l'immédiat, notre région est aussi intéressée par le sort réservé à l'Industrie cotonnière française, déjà privée de tous ses débouchés d'Outre-Mer.

A l'heure où la Grande-Bretagne s'apprête à entrer au Marché Commun, il est aussi urgent qu'indispensable, d'arrêter les termes des conventions qui sauvegarderont les intérêts français et plus particulièrement ceux de l'Industrie cotonnière vosgienne, qui procure un emploi à plus de 25.000 travailleurs.

Les nombreux contacts confiants et suivis que j'ai toujours eus tant avec les industriels qu'avec les cadres et ouvriers du textile, me faciliteraient grandement la tâche qui me serait éventuellement confiée à cet égard.

D'une manière générale : poursuite de la réforme et de la simplification de la fiscalité, aide au commerce à l'industrie et à l'agriculture, suppression des entraves apportées à la liberté du commerce, reconversion et équipement d'industries nouvelles, sont autant d'objectifs à atteindre en instaurant une politique prudente et sage.

– – –

Au point de vue social. — Indépendamment de l'aide à apporter aux vieux travailleurs qui peuvent justement prétendre à une retraite décente, aucun effort ne doit être ménagé **en faveur de la jeunesse** qui constitue la force vive de la Nation.

Le régime des Allocations familiales doit être constamment amélioré.

Les œuvres sociales qui s'occupent de la protection de l'enfance doivent être encouragées, de même que les services de la Santé Publique et de la sauvegarde des mineurs délinquants.

Enfin, seul un vaste emprunt auquel la Nation souscrira avec enthousiasme, pourra permettre **dans le respect de toutes les croyances**, d'accomplir l'effort financier indispensable à la revalorisation de la fonction enseignante, à la formation et au recrutement des professeurs, à la construction et à l'équipement des locaux nécessaires à un enseignement secondaire et supérieur, qui assurera la formation morale, culturelle et scientifique, **d'hommes jeunes dont les connaissances constitueront le capital le plus sûr de la France de demain.**

De bons professeurs forment de bons élèves; malheureusement, nous manquons de bons professeurs, parce que nous manquons de crédits. C'est pour la Nation un devoir impérieux de remédier à cette situation dans le plus bref délai.

Français retraités, anciens combattants, anciens prisonniers de guerre et repliés d'Algérie, vous avez été victimes d'injustices et de maladresses, faites-moi confiance, je me charge d'être votre porte-parole au Parlement.

Le Candidat indépendant Jean HAEMMERLÉ et son remplaçant éventuel le Docteur Yvan HUTIN, sollicitent tous deux vos suffrages.

Vive la France.

Jean HAEMMERLÉ

Docteur en Droit
Diplômé de l'Institut des Sciences Politiques
Avocat au Barreau des Vosges — Conseiller Municipal
Officier de Réserve — Ancien Prisonnier de Guerre
Père de cinq enfants

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Yvan HUTIN

Docteur en Médecine
Ancien Interne des Hôpitaux
Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance
Méd. de la Reconnaissance Française - Croix du Combattant
Père de quatre enfants

Vu les Candidats.

Ets HOMEYER - Epinal